

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU S.M.E.S.S.Y.  
SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL DU 19 MARS 2010**

**Délibération n°2010-006**

Date de convocation : 8 mars 2010  
 Nombre de délégués en exercice : 36  
 Présents : 23 (dont 1 procurator)  
 Absents non remplacés : 13

L'an deux mil dix, le dix neuf mars à dix heures trente, le Comité Syndical s'est réuni en Mairie de Rambouillet au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de M. Gérard LARCHER.

**ETAIENT PRESENTS :** Henri ALOISI, Roland BONNET, Claude CAZANEUVE, Gérard CHIVOT, Gérard COMAS, Thierry CONVERT, Daniel DEGARNE, Paul DESMETTRE, Frédéric DOUBROFF, René DUBOCQ, Jean-Louis FLORES, Jean-Pierre GABORIT, Jean-Pierre GHIBAUDO, Gérard LARCHER, Régine LIBAUDE, Jean-Pierre MALARDEAU, Yves MAURY, Roland POSTIC, Bernard ROBIN, Philippe SAINT-MARTIN, Emmanuel SALIGNAT, Robert SCHUCHTER, René SERINET,

**ETAIENT EXCUSES :** Martial ALIX, Hervé ALLEIN, Jean-Louis BARTH, Patrick BEGUIN, Isabelle BEHAGHEL, Daniel BONTE, Bernard BOURGEOIS, Pascal BOURGY, Paulette DESCHAMPS, Christian HILLAIRET, Marc MENAGER, Jean-Jacques NICOLLE, Jean-Pierre ZANNIER.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Philippe SAINT-MARTIN



**BUDGET PRIMITIF 2010**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu les statuts du SMESSY et plus particulièrement son article 15 relatif aux dispositions financières,
- Vu le compte administratif 2009 ;
- Vu la décision relative à l'affectation des résultats de 2009 ;
- Vu la présentation du débat d'orientations budgétaires au comité syndical du 19 février 2010 ;
- Vu le projet de budget primitif 2010 ;

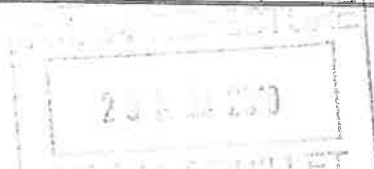
**LE COMITE SYNDICAL**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité.

- **APPROUVE** le budget primitif 2010 tel que présenté ci-dessous.

**- Section de fonctionnement -**

Chapitres	Dépenses	Montants	Chapitres	Recettes	Montants
011	Charges à caractère général	17.700,00 €	002	Résultat reporté	43.903,26 €
012	Charges de personnel	16.000,00 €	74	Dotations, subventions et participations	70.405,00 €
023	Virement à la section d'investissement	50.187,77 €			
65	Autres charges de gestion courante	28.500,00 €			
67	Charges exceptionnelles	1.920,49 €			
	<b>TOTAL</b>	<b>114.308,26 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>114.308,26 €</b>



- Section d'investissement -

Chapitres	Dépenses	Montants	Chapitres	Recettes	Montants
20	Immobilisations incorporelles	138.337,00 €	001	Solde d'exécution reporté	54.927,23 €
21	Immobilisations corporelles	1.000,00 €	021	Virement de la section de fonct.	50.187,77 €
			10	Dotations, fonds divers et réserves	3.022,00 €
			13	Subventions investissements	31.200,00 €
	<b>TOTAL</b>	<b>139.337,00 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>139.337,00 €</b>

Fait à Rambouillet, le 19 mars 2010

Le Président du Syndicat Mixte d'Elaboration et de Suivi du SCOT Sud-Yvelines certifie le caractère exécutoire de la présente décision.  
Acte publié le

Pour extrait conforme

Le Président  
Gérard LARCHER

